

Image not found or type unknown



Rendre le préavis réduit à un mois

Par **al1786**, le **19/09/2012** à **19:17**

bonjour, mon ami a perdu son emploi le 9 septembre 2011 puis a retrouvé du travail en intérim de janvier à avril; actuellement il est au chômage.

a t il droit au préavis réduit de un mois?

le préavis envoyé par recommandé avec accusé de reception prend effet à quel moment? la date d'envoi ou la date à la quelle le propriétaire le recoit?

cordialement